# ATELIER : Formalités de création et de gestion comptable pour un professionnel libéral de santé

**Objectifs de la formation :**

Objectif général : Accompagner les professionnels de santé libéraux dans les formalités de création et leur apporter les compétences de base en gestion comptable pour garantir une pérennité financière et une bonne organisation de leur activité.

Objectifs spécifiques :

- Apprendre à établir un budget prévisionnel complet, en identifiant les besoins en financement (fonds propres, aides, emprunts) et en analysant les ressources nécessaires pour démarrer et développer leur activité.
- Comprendre les étapes de la création d'une activité réglementée, notamment l'inscription auprès des ordres professionnels, de la CPAM et des autres organismes, pour exercer légalement en toute conformité.
- Choisir et gérer le local professionnel de manière optimale (location vs acquisition, accessibilité, choix du lieu), en comprenant les implications juridiques et financières de chaque option.
- Maîtriser les obligations comptables liées au statut choisi (micro-entrepreneur, régime réel) en tenant à jour les documents nécessaires (livre de recettes, journal, rapprochements bancaires, conservation des documents).
- Apprendre à distinguer les recettes et les dépenses imposables et déductibles (frais de véhicule, repas, charges de SCM, cotisations facultatives), pour optimiser la gestion financière et alléger la fiscalité.
- Comprendre les investissements nécessaires à la pratique libérale (immobilisations vs petit matériel) et savoir les gérer comptablement pour un impact positif sur la trésorerie et la rentabilité.

**Public :**

- Professionnels Libéraux de Santé

**Prérequis :**

- Néant

**Durée, horaires et lieux :**

- Une demi journée – de 3h30
- Nantes, Angers, Laval, le Mans, la Roche sur Yon et visioconférence

**Moyens pédagogiques et méthodes utilisées :**

- Méthode active et participative alternant théorie et pratique
- Internet, diaporama, support pédagogique, mise en situation

**Modalités d'évaluation :**

- Test de positionnement au début de la formation, post formation et évaluation formative

**Intervenant :**

- Boris LUNEAU

**Modalités et délais d'accès :**

- La pré-inscription se réalise sur notre site web.
- L'inscription est validée à réception de la convention signée.
- Un e-mail est envoyé afin de confirmer la formation.
- Les CGV et le règlement intérieur sont disponible sur notre site.

**Programme de la formation :**

**Tour de table sur les attentes et sur le questionnaire de positionnement**

**I. Aspects de Gestion (2h)**

1. **Obligations comptables** (30 min)
   - Micro-entrepreneur : livre des recettes
   - Régime réel : livre journal, rapprochement bancaire, conservation des documents
2. **Recettes imposables et dépenses déductibles** (40 min)
   - Créances/dettes, redevances de collaboration, frais professionnels
   - Frais réels vs forfaitaires : véhicule, repas, blanchissage, cotisations facultatives
3. **Investissements (immobilisations)** (20 min)
   - Immobilisations vs petit outillage, entretien : distinction et gestion
4. **Gestion des charges** (30 min)
   - Compréhension des charges fixes et variables (local, équipements, personnel)
   - Gestion de la trésorerie et des flux financiers

**II. Les formalités de création (1h30)**

1. **Élaboration du budget prévisionnel** (40 min)
   - Plan de financement : investissements, besoin en fonds de roulement
   - Budget d'exploitation : chiffre d'affaires vs charges
   - Calcul du seuil de rentabilité et du point mort
2. **Démarches administratives** (25 min)
   - Inscription auprès des ordres professionnels, CPAM, interactions avec les institutions

3. **Le local professionnel** (25 min)
    - Choix du lieu, types de baux, location vs acquisition (SCI, revenus fonciers)
    - Obligations d'accessibilité et contrôles

**Evaluation de fin d'atelier**